

Face au mépris, la mobilisation jusqu'au retrait !

Le 14 avril, le Conseil Constitutionnel a censuré 6 articles de la loi. Le peu d'ambitions qu'elle contenait sur l'emploi des seniors, le droit à l'information, la pénibilité pour les contractuels de la fonction publique... ont disparu du texte final.

Le Président de La République a promulgué, cyniquement, éhontément, précipitamment, la réforme des retraites pourtant rejetée par le peuple français.

Il a donc décidé de poursuivre son passage en force et de mépriser les millions de français-es qui depuis des mois expriment leur rejet de cette réforme et des méthodes anti démocratiques du Président et de son gouvernement.

Comme on pouvait s'y attendre lors de sa prise de parole, le Président a essayé de justifier à nouveau sa réforme. S'il reconnaît que cette dernière n'est pas acceptée, il n'a, à aucun moment, remis en cause sa politique ultra libérale, au service des plus riches, qui suscite un rejet toujours plus important dans la population.

Une nouvelle fois, il affirme que deux années supplémentaires de travail sont nécessaires pour produire encore plus de richesses, alors que nous n'en avons jamais créées autant et que les riches ne se sont jamais autant enrichis. Pour la CGT, au contraire, il est urgent d'augmenter les salaires pour financer la protection sociale.

À l'occasion de douze journées interprofessionnelles de grèves et de manifestations et d'une multitude d'actions locales et sectorielles, des millions de travailleuses et de travailleurs, de jeunes et de retraité-es se sont mobilisé-es pour exprimer le rejet de la réforme des retraites portée par le gouvernement.

L'intersyndicale appelle à la validation du deuxième RIP, ce qui permettra de sortir de l'impasse par une consultation démocratique. Cet avis définitif sera rendu le 3 mai.

Attachées à un dialogue social de qualité, les organisations syndicales ont décidé d'ici le 1er mai de ne pas accepter de réunions avec l'exécutif.

L'intersyndicale nationale appelle l'ensemble des travailleuses et travailleurs, des jeunes et retraité-es à faire du 1er mai 2023 une journée de mobilisation exceptionnelle et populaire contre la réforme des retraites et pour la justice sociale.

En attendant une mobilisation unitaire historique sur le travail et les retraites le 1er mai dans notre pays, la CGT de France Télévisions a décidé de maintenir le préavis de grève à durée illimitée en place depuis le 19 janvier 2023.

Restons toutes et tous mobilisé-es, jusqu'au retrait !

Paris, le 20 avril 2023